

**GRANDSON** Un généreux donateur a offert 100 000 francs à la Maison des Terroirs. De quoi permettre à la petite structure de souffler un peu après des années difficiles financièrement, et avant une potentielle réorientation vers un nouveau modèle économique.

TEXTE ET PHOTO: ROBIN BADOUX

Le Père Noël est arrivé avec un joli cadeau pour la Maison des terroirs en fin d'année 2024. En effet, un généreux donateur s'est fendu d'un chèque de 100 000 francs au profit de la structure. C'est le syndic de Grandson, Antonio Vialatte, parallèlement président de l'association Les terroirs de la région de Grandson, qui l'a annoncé lors de la séance du Conseil communal du 27 février dernier. «Ce don nous permet d'envisager l'année 2025 avec plus de sérénité, avait-il déclaré. Cela nous permet également de réfléchir à quelques pistes pour assurer la pérennité du lieu. C'est aussi une belle reconnaissance de tout le travail qui a été investi dans la Maison des Terroirs et du bien-fondé de cette démarche.»

### Ardent défenseur

Au moment d'annoncer la bonne nouvelle, le syndic a simplement précisé que le donateur était un citoyen de Grandson, qui souhaite rester anonyme. «J'ai été appelé en fin d'année par cette personne, indique Antonio Vialatte. Elle m'a dit être allée à la Maison des Terroirs pour la première fois depuis longtemps, qu'elle avait aimé le concept, qu'elle connaissait les difficultés rencontrées par le lieu et qu'elle souhaitait apporter son aide. Sur le coup, j'en suis resté coi. C'était vraiment un beau cadeau de Noël.»

« Sur le coup, j'en suis resté coi. C'était vraiment un beau cadeau de Noël. »

Antonio Vialatte, syndic de Grandson et président de l'association Les terroirs de la région de Grandson

La Région a néanmoins pu rencontrer et demander au principal intéressé quelles étaient ses motivations et les raisons qui l'ont mené à faire ce don: «Un peu avant Noël, raconte cette personne, j'ai lu un article dans La Région qui rappelait les déboires qu'avait rencontrés la Maison des Terroirs. Malgré tout, j'avoue que je ne suis pas un habitué du lieu, même si je passe devant presque tous les jours. Occasionnellement, ma femme me demande de m'y arrêter pour acheter un petit truc à manger, et c'est justement ce qui s'est passé en fin d'année dernière.»

Et c'est précisément à ce moment que l'idée a fait tilt dans son esprit: «Je me suis dit que sans cet endroit, il n'y aurait plus rien à la rue Haute. Moi qui suis un enfant de Grandson, je me suis alors dit que je pouvais faire un geste.»

Un geste de quand même 100 000 francs, que l'auteur ne regrette absolument pas: «C'était un peu sur un coup de tête, ou plutôt un coup de cœur. Je me souviens que le syndic m'avait conseillé d'attendre avant de faire ce



Tous s'accordent pour dire que la Maison des terroirs demeure l'atout majeur pour maintenir de la vie à la rue Haute.

don, car une étude avait été lancée pour étudier le futur de la structure. Mais je voulais y aller tout de suite, parce que si on attend, on finit toujours par passer à autre chose», poursuit le généreux Grandsonnois, qui choisit, malgré tout, de rester anonyme. «L'objectif, ce n'est pas que je sois connu par ce geste. L'objectif, c'est que la Maison des Terroirs puisse perdurer. Derrière, il y a des agriculteurs, des viticulteurs, des petits artisans. C'est important pour une petite ville comme Grandson de garder ses commerces. C'est une manière de défendre le bourg et sa région.»

### Une vitrine portée à bout de bras

Ce don se présente donc comme une bouffée d'air frais pour la structure, qui, depuis longtemps, interroge sur la viabilité économique de son fonctionnement.

Pour rappel, l'association Les terroirs de la région de Grandson, qui gère la Maison des Terroirs, a été instituée en septembre 2005. Ses objectifs sont: promouvoir les produits du terroir, les vins et le patrimoine régional, gérer la promotion de Grandson et de sa région, organiser des manifestations et ani-

« C'était un peu sur un coup de tête, ou plutôt un coup de cœur. Je me souviens que le syndic m'avait conseillé d'attendre avant de faire ce don, car une étude avait été lancée pour étudier le futur de la structure. Mais je voulais y aller tout de suite, parce que si on attend, on finit toujours par passer à autre chose. »

Un citoyen de Grandson

mations d'intérêt touristique, et gérer l'accueil et l'information des touristes.

A la base, les communes membres, autres que Grandson, versaient trois francs par habitant et par an pour soutenir la Maison des Terroirs, tandis que le Bourg d'Othon «porte à bout de bras» l'institution, en versant plus ou moins dix francs par habitant par an, tout en assurant son fonctionnement au quotidien, rappelle le syndic.

«La Maison des Terroirs est la vitrine de l'association», précise encore Marcel Pellet, secrétaire bénévole. Ajoutant: «Ce don va garantir la pérennité du lieu pour plus d'une année, voire deux ans. On est très heureux.»

À préciser toutefois que, si beaucoup se rappellent les déboires économiques de la structure, notamment la gestion discutable de la place par l'ancien gérant, la situation économique se stabilise depuis plusieurs années. «On est sur une pente ascendante depuis 2021. On arrive progressivement à améliorer la situation», décrit Marcel Pellet.

### Une belle carte à jouer

Malgré tout, une étude a été lancée l'année dernière pour déterminer les moyens à disposition pour assurer la survie à long terme de la structure. «La demande a été faite afin de voir quel modèle économique pourrait être mis en place pour pérenniser cette maison», explique Antonio Vialatte, précisant que ladite étude est subventionnée à 70% par le département économique du Canton, et les 30% restants par la Commune de Grandson et l'ADNV.

Un mandataire externe a été appelé pour mener cette recherche globale, qui s'intéresse, entre autres critères, aux modes de financement et d'exploitation, aux producteurs, à la gestion du local et aux ressentis de la population. «On attend avec impatience les résultats, qui devraient tomber mi-avril. Il y a une belle carte à jouer, ajoute le syndic.



« Ce don nous permet de rester serein pour l'année 2025. Pour 2026, nous comptons aussi sur la fin des travaux au château de Grandson et dont l'afflux de touristes bénéficiera aussi à la Maison des terroirs. »

Antonio Vialatte, syndic de Grandson

Ce qui est certain, c'est qu'avec tout l'argent engagé dans le projet, Grandson n'a pas l'intention de lâcher l'affaire. «Il y a une volonté affichée de garder la Maison des Terroirs. Sans ça, l'endroit serait totalement mort. En définitive, ce don de 100 000 francs nous permet de rester sereins pour l'année 2025. Pour 2026, nous comptons aussi sur la fin des travaux au château de Grandson et dont l'afflux de touristes bénéficiera aussi à la Maison des Terroirs.»

Reste à voir donc si ce don servira de mince bouée de sauvetage, ou sera un véritable tremplin avant que la structure n'apprenne finalement à voler de ses propres ailes.

## Un chèque pour financer la formation d'un chien d'assistance

**GRANDSON** Le Lions Club Grandson Lac et Château, qui fête ses 20 ans cette année, a remis un chèque d'une valeur de 13 500 francs à l'Association Medical Flair, qui forme des chiens d'assistance pour des personnes diabétiques ou épileptiques.

Le saviez-vous? Les chiens peuvent sentir l'odeur caractéristique qu'un humain secrète peu avant de faire une crise d'hypoglycémie ou d'épilepsie. L'Association Medical Flair, active partout en Suisse romande, s'est spécialisée dans la formation de ces chiens d'assistance. «En plus des cours de socialisation, le chien est entraîné, une fois par semaine, à reconnaître l'odeur de son maître juste avant une crise, explique Clémentine Baumann. Ensuite, à l'aide de récompenses, on lui apprend à avertir son maître lorsqu'il sent que la crise va arriver. Il va pousser sa cuisse avec son museau.» Selon les retours des bénéficiaires actuels, les chiens sentiraient venir une crise d'hypoglycémie environ 10 minutes avant les capteurs dédiés.

Bénéficiaire direct du chèque remis hier, Jose Torrecillas n'avait jamais eu de chien avant de se voir confier Taïga, labrador aujourd'hui âgé de 6 mois. Atteint de diabète de type I depuis l'âge de 27 ans, le quinquagénaire neuchâtois a découvert l'existence de ces chiens d'assistance via un ami vivant aux Etats-Unis. «Je remarque que de posséder un chien me force à m'inscrire pleinement dans le moment présent, et que ça me calme.» Une étude de 2024 semble prouver que les gens atteints de diabète ou d'épilepsie feraient moins de crises lorsqu'ils possèdent un chien, en raison d'un niveau de stress moins élevé. Pour l'instant, Taïga et son maître se trouvent encore dans une période de formation qui dure, en tout, entre 12 et 18 mois. • jpw



De g. à dr.: Jeanne Pellaux (présidente du Lions Club Grandson Lac et Château), Jose Torrecillas et son chien, Concetta Justo (trésorière), Clémentine Baumann (Medical Flair) et Cynthia Winckler. MICHEL DUPERREX